

Ces dernières années ont vu les cadres glisser progressivement vers une contestation du modèle libéral et du management financier des entreprises. La réduction du temps de travail les aide à préserver la frontière entre vie privée et vie professionnelle et ils y sont très attachés. Le conflit des retraites en 2010 les a aussi mobilisés. Ils privilégient de plus en plus les revendications salariales, la reconnaissance des qualifications et remettent en cause les mécanismes d'individualisation.

Les « CSP+ » (catégories socio professionnelles supérieures) ne sont plus forcément acquies aux thèses libérales.

Aux dernières élections présidentielles, les « CSP+ » ont voté à 30% pour François Hollande et à 31% pour Nicolas Sarkozy. S'ils sont 11% à avoir voté pour Jean-Luc Mélenchon, ils sont 36% hors commerçants et profession libérale (Etude TNS).

Si 81% des commerçants et chefs d'entreprise ont choisi Nicolas Sarkozy au second tour, cadres et professions intellectuelles ont préféré François Hollande à 51%. Avec la CGT, les cadres devront continuer à être à l'offensive, en dynamisant leurs luttes pour gagner sur toutes leurs revendications.

Les thèmes mis en avant sont la lutte contre le chômage (53%), l'amélioration de l'école et de l'enseignement (41%), le financement de la protection sociale (28%) bien avant la réduction de la dette et des déficits (23%).



Branche Poste

Un bilan pas si social

La Poste vient de présenter le bilan social concernant l'année 2011. Celui-ci témoigne de la dégradation de la situation sanitaire et sociale vécue par les postiers dans les services.

Sans citer l'ensemble des chiffres, les 8519 suppressions d'emplois sont à mettre en parallèle avec le développement de la précarité dans l'entreprise.

Les inégalités salariales H/F, ainsi que les maladies professionnelles continuent à augmenter. Comment ne pas alors faire le lien entre le résultat 2011 (+478 millions d'euros) et le refus du Conseil d'Administration de débattre du salaire du PDG et d'abandonner le projet d'actionnariat salarié ?

En conclusion, l'analyse de ce bilan social renforce l'exigence portée par la CGT dans le cadre du « Grand Dialogue social » pour que ça change vraiment à La Poste.

La Direction attaque !

Le suicide d'une collègue au centre financier de Paris en 2011 a amené la direction, à la demande du CHSCT, à accepter une enquête sur le service concerné.

Le rapport du cabinet ISAST présenté est critique sur l'organisation et l'évitement des questions travail, source de souffrance.

Le CHSCT demande l'extension de l'enquête à tous les services.

Le 2 avril, la Directrice informe qu'elle lancera le Grand Dialogue dans son centre mais refuse la décision du CHSCT d'étendre l'étude à tous les services du centre.

Elle assigne même le CHSCT au TGI au motif « recours abusif à l'expertise ». La direction est dans le déni et la contradiction. Une action est prévue le 14 juin, jour de l'audience au TGI.

Branche Télécoms

FT/Orange : un avenir pas rose !

Suite aux résultats du 1^{er} trimestre, S. Richard a adressé un message aux salariés. Il considère les résultats sans surprise et marqués par l'arrivée de FREE, avec en France une baisse du CA.

Il se félicite de la riposte commerciale mise en œuvre avec « Sosh » et le quadruple play « open ». Il souligne les bons résultats à l'international. Mais le président déclare aussi que la situation difficile impose à chacun des efforts afin d'adapter l'entreprise. Il ne dit pas que FREE génère des rentrées substantielles pour l'accès au réseau.

La question est posée comment compte-t-il poursuivre la maîtrise des coûts ? De quelle nature sont les efforts demandés ? Par expérience, la CGT connaît les conséquences de tels propos : fin des recrutements, contrats d'achats à minima qui impactent la qualité du travail et la sécurité pour les salariés comme pour les sous traitants. Dans ce contexte, les cadres ne sont pas prêts à être le bras armé d'une politique à laquelle ils n'adhèrent pas !

Le Combes de la concurrence

« Si j'ai accès dans le cadre professionnel à une information confidentielle, je prends toute précaution utile en vue de préserver cette confidentialité. Cette obligation subsiste pour tout collaborateur après son départ du Groupe »... extrait de la charte de déontologie de FT et de bien d'autres.

Sur ce, Michel Combes le mercenaire, que la presse décrit comme spécialiste des plans de réduction des coûts, coauteur des tristement célèbres plan TOP et NEXt, ex directeur financier de FT, patron de TDF, puis de Vodafone Europe, et nouveau patron de SFR, où la presse annonce la suppression de 500 emplois, va avoir des choses à cacher s'il veut respecter les chartes de déontologie.

La concurrence : il y a ceux qui l'organise pour eux, ceux qui en vivent grassement et ceux qui paient le prix de la division organisée des salariés et en plus prendrait des leçons de déontologie. Et puis il y a la CGT qui défend la coopération.



FLASH CADRES

Échos

Le Medef jusqu'au bout !

L'ex-gouvernement Fillon promulgue en catimini et entre les deux tours, un décret d'application de la loi de Grenelle, portant sur la transparence sociale et environnementale des entreprises de plus de 500 salariés fortement inspiré par le Medef.

Ce texte prévoyant la présentation de rapports annuels, se voit modifié selon un calendrier en fonction de la taille des entreprises.

Par ailleurs, les informations sont allégées pour les sociétés non cotées, et dans le volet social des informations disparaissent comme : le nombre des emplois CDD ou intérim, les plans de réduction des effectifs ou le temps partiel, privilégiant ainsi certaines entreprises et filiales qui sont connues pour leurs violations des droits des travailleurs.

Il y a toujours en France des patrons voyous !

Retraites

Une promesse à confirmer ...

Après consultation des syndicats et du patronat, François Hollande doit publier avant fin juin un décret pour permettre aux salariés ayant travaillé dès 18 ou 19 ans de partir à la retraite à 60 ans s'ils ont cotisé 41 ans. Pour la CGT il est indispensable que les modalités d'application soient plus larges que celles qui ont été annoncées jusqu'à présent.

En effet, le candidat a évoqué la prise en compte de trimestres "cotisés" donc travaillés plutôt que des trimestres "validés" (chômage, maladie, maternité). De même pour la revalorisation du Smic. La CGT maintient que la référence, c'est le SMIC à 1 700 € bruts/mois. C'est le minimum, décent. Les salariés ont besoin d'un acte politique fort de la part du gouvernement sur le montant du Smic et sur les retraites. Plus largement il y a à fixer des mécanismes de revalorisation plus automatiques de tous les salaires.

Recalculés

1500 personnes, retraitées dans le cadre du dispositif carrières longues se voient réclamer la restitution des pensions perçues depuis parfois plus de cinq ans ! Elles sont soupçonnées d'avoir fraudé en ayant produit des preuves jugées insuffisantes pour faire régulariser des périodes de travail en tout début de carrière. Le gouvernement s'attaque ainsi à des retraités modestes, partis après avoir répondu aux obligations imposées par la réglementation alors en vigueur.

Les conséquences, ce sont des factures de plusieurs dizaines de milliers d'euros qui leurs sont présentées. Souvent ce sont les employeurs qui ont facilité la constitution des dossiers, qui ont permis de bénéficier de plans sociaux financés par les caisses de retraite. Malgré les démarches de la CGT il reste encore plusieurs centaines de dossiers en instance. Ceux-ci doivent être d'urgence réexaminés.

International

Efficacité énergétique : un signal fort pour l'emploi

La CES a appelé les états de l'Union européenne à faire preuve de davantage d'ambition pour la future directive sur l'efficacité énergétique afin de donner un signal fort en faveur de l'emploi.

Pour atteindre l'objectif de réduire de 20% la consommation énergétique d'ici 2020, une nouvelle directive est en préparation pour fin 2012. Elle pourrait générer 2 millions d'emplois en Europe.

La CES demande aux états d'arrêter de dénaturer la proposition, déjà très prudente tant dans sa portée que dans ses exigences. Les gouvernements restent encore modérés, au lieu de considérer l'efficacité énergétique comme un moyen de créer des centaines de milliers d'emplois en Europe, qui sont un besoin urgent.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Vite, une loi !

Le 4 mai, les « Sages » du Conseil Constitutionnel ont rayé le délit d'harcèlement sexuel « jugé trop flou » du code pénal avec effet immédiat.

Des centaines de procédures judiciaires risquent d'être annulées. Les victimes dont les procédures sont en cours voient ainsi s'ajouter des souffrances supplémentaires à celles déjà subies du fait de comportements inadmissibles de la part de collègues, ou de supérieurs hiérarchiques.

Les victimes de ces violences ne doivent pas se sentir isolées et sans défense notamment sur le lieu de travail. Elles peuvent aussi faire appel aux élus des prud'hommes.

La CGT, avec de nombreuses associations et syndicats, exige une nouvelle loi, dès le début de la nouvelle législature, afin que soient enfin condamnés les harceleurs.

Salaires

Les syndicats allemands haussent le ton

Les conflits salariaux se multiplient en Allemagne, après 15 années d'austérité. Quelques 115 000 salariés du secteur de la métallurgie ont pris part jeudi 3 mai à des actions pour appuyer les revendications salariales, a annoncé le syndicat IG Metall, qui représente près de 3,5 millions de salariés.

Ces négociations salariales sont un temps fort de l'actualité sociale allemande. Au début du mois, les deux millions de salariés de la fonction publique avaient obtenu 6,3% de hausse sur deux ans, après des grèves dans tout le pays. Dans le tertiaire, le syndicat VerDi a annoncé des mouvements de grève dans le secteur bancaire après avoir rejeté une offre « *totale*ment inacceptable » qui proposait une augmentation de 4,2% sur deux ans.

Airbus : salaires en vrille

Un accord salarial a été conclu chez Airbus, signé par FO, CGC, CFTC et CFDT (pour le siège uniquement).

Il prévoit, pour les employés, une augmentation générale de 1,6% des salaires (minimum de 35 €) avec effet rétroactif au 1er janvier 2012 et du côté des cadres, toutes les augmentations sont individuelles et représentent 3,4% de la masse salariale.

Le délégué central CGT explique que son syndicat ne ratifie pas l'accord, après avoir consulté près de 2 000 salariés dans les usines françaises du groupe. 70% des employés interrogés dénoncent le niveau de l'augmentation générale (1,6%), très insuffisant par rapport à l'inflation.

Une majorité des cadres souhaite des augmentations générales.

Égalité

La CGT contre toutes les discriminations

La CGT s'est toujours engagée à porter pleinement ses valeurs lors de la journée, du 17 mai, Journée mondiale contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie, et de marquer son engagement pour gagner l'égalité pour les Lesbiennes, Gays, Bisexuels et Transgenres (LGBT).

Le combat contre une discrimination nourrit et renforce l'ensemble des actions contre toutes les discriminations dont les employeurs se servent pour diviser les salariés, les mettant ainsi en concurrence.

Gagnons l'égalité, faisons respecter les droits des LGBT et luttons contre les discriminations dont ils sont victimes dans l'entreprise.

La lutte pour l'égalité fait avancer des droits pour tous et c'est par l'engagement de chacun que nous la gagnons.